

RÉGION DE BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ  
DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAÔNE


## COMMUNE DE LA MALACHÈRE

### Source du Petit Bié

Procédure réglementaire de protection des captages d'eau destinés  
à la consommation humaine

### DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### PIÈCE N°10 : FICHE SIGNALÉTIQUE

 <b>CABINET REILÉ</b> Etudes Conseils Aménagements 7 rue Paul Dubourg - 25 720 Beure Tel : 03.81.51.89.76 Fax : 03.81.51.27.11 www.cabinet-reile.fr	<i>COMMUNE DE LA MALACHÈRE - Protection de la ressource en eau potable</i>			
	Phase	Date	Version	Chargé d'études
	Enquête Publique	17/05/2017	1. Provisoire	Julien Girardot <i>Julien.girardot@cabinetreile.fr</i>
		29/12/2021	2. Définitive	
		16/03/2023	3. Définitive	
03/03/2024		4. Définitive		



## **SOURCE DU PETIT BIÉ**

### **Alimentation en eau potable de la commune de LA MALACHÈRE (70)**

#### Procédure de protection de la ressource :

- Dossier de consultation de l'hydrogéologue agréé : Cabinet Reilé, octobre 2012 ;
- Etude complémentaire (traçages) : Cabinet Reilé, décembre 2014 - juin 2015 ;
- Avis de l'hydrogéologue agréé : M. Liboz, 26/12/2016 ;
- Réunion bilan : 10/02/2016 en mairie de la Malachère

#### Caractéristiques de l'alimentation en eau :

- 1 captage
- 1 station de désinfection et pompage (bâche de 30 m<sup>3</sup>)
- 1 réservoir de 300 m<sup>3</sup>
- Distribution gravitaire

#### Gestion du captage et du réseau de distribution : Régie communale

#### Localisation du captage :

- Coordonnées géographiques (Lambert 93) : X 931.654 / Y 6710.537
- Altitude : 280 m environ
- Code BSS (banque du sous-sol) : 04724X0012/S

#### Volumes d'eau (moyennes 2007-2016) :

- Volume distribué : 15 600 à 17 200 m<sup>3</sup>/an (45 m<sup>3</sup>/jour en moyenne)
- Volume consommé (facturation) : 14 000 à 16 400 m<sup>3</sup>/an (42 m<sup>3</sup>/jour en moyenne)
- Rendement du réseau de distribution : 92 %

#### Formalité relative au Code de l'Environnement :

- Prélèvement d'eau autorisé par arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique du 15/11/1996 (3,5 m<sup>3</sup>/heure et 70 m<sup>3</sup>/jour maximum)
- Débit de prélèvement actuel (5,5 m<sup>3</sup>/h) supérieur au débit autorisé
- Prélèvement soumis à autorisation (droit d'antériorité)

#### Qualité de l'eau brute :

- Contamination bactériologique ponctuelle, d'origine naturelle
- Turbidité faible, même en période pluvieuse
- Incidence chronique des activités agricoles sur le bassin d'alimentation :
  - o Teneur en nitrates : 15 à 17 mg/L
  - o Détections régulières de pesticides
- Equilibre calco-carbonique : eau agressive malgré son origine calcaire

#### Qualité de l'eau distribuée :

- Eau distribuée après désinfection automatique au chlore gazeux (93,9 % des analyses exemptes de contamination bactériologique depuis 2005)
- Turbidité : 91,9 % des analyses inférieures à 2 NFU (limite de qualité en distribution)

#### Vulnérabilité de la ressource :

- Occupation mixte du sol dans le bassin d'alimentation apparent (forêt, prairies permanentes, cultures, parcelles urbanisées)
- Faible vulnérabilité de la ressource en eau (aquifère situé dans les niveaux calcaires de l'Argovien, avec des circulations souterraines à dominante fissurale)
- Sensibilité de l'aquifère aux activités de surface (détections de pesticides, concentration en nitrates supérieure aux teneurs naturelles)
- Risques de pollution accidentelle : route nationale RN 57 et habitations à l'amont de la source